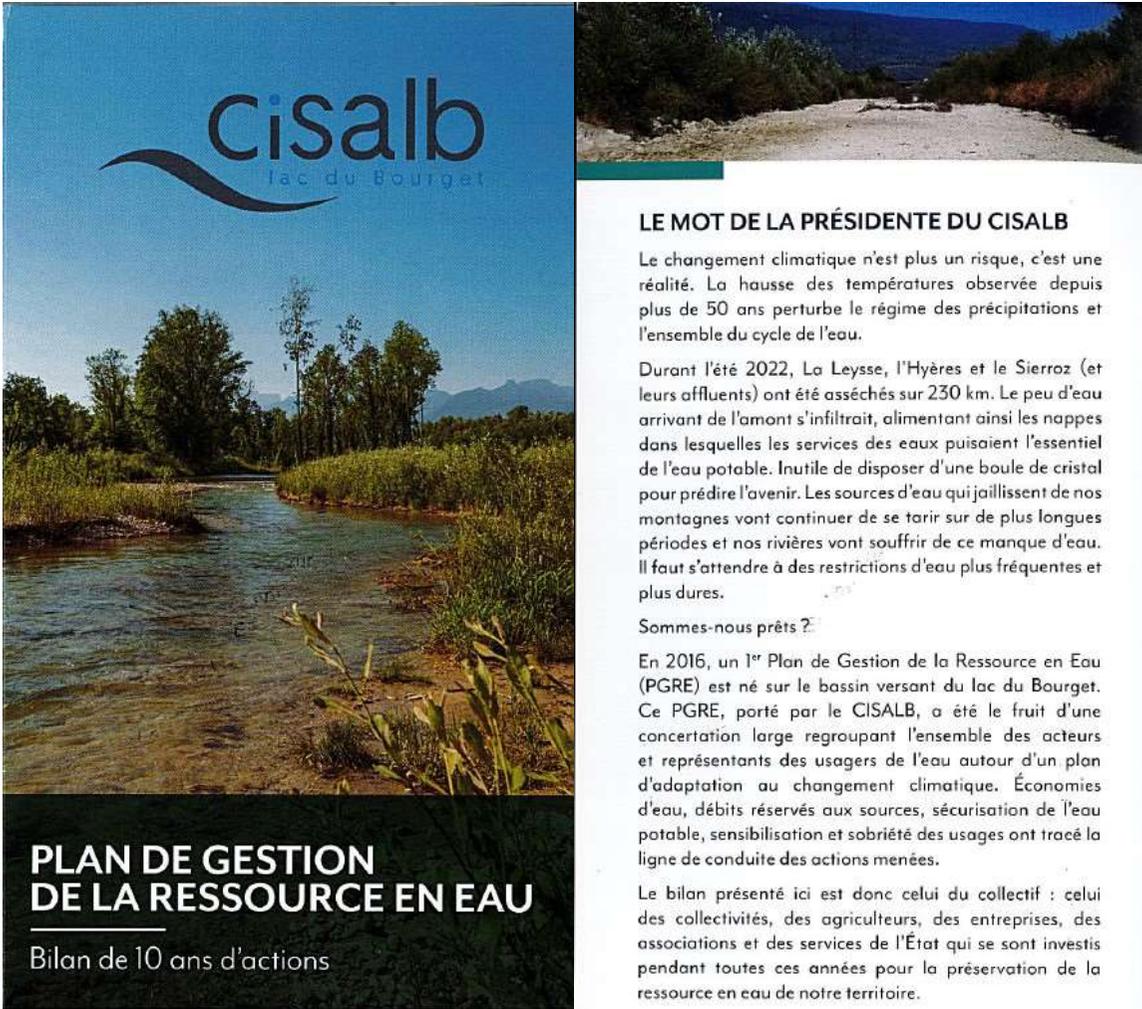


Le dépliant officiel est consultable en mairie.



PLAN DE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Bilan de 10 ans d'actions

MARS 2024



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CISALB

Le changement climatique n'est plus un risque, c'est une réalité. La hausse des températures observée depuis plus de 50 ans perturbe le régime des précipitations et l'ensemble du cycle de l'eau.

Durant l'été 2022, La Leysse, l'Hyères et le Sierroz (et leurs affluents) ont été asséchés sur 230 km. Le peu d'eau arrivant de l'amont s'infiltrait, alimentant ainsi les nappes dans lesquelles les services des eaux puisaient l'essentiel de l'eau potable. Inutile de disposer d'une boule de cristal pour prédire l'avenir. Les sources d'eau qui jaillissent de nos montagnes vont continuer de se tarir sur de plus longues périodes et nos rivières vont souffrir de ce manque d'eau. Il faut s'attendre à des restrictions d'eau plus fréquentes et plus dures.

Sommes-nous prêts ?

En 2016, un 1^{er} Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) est né sur le bassin versant du lac du Bourget. Ce PGRE, porté par le CISALB, a été le fruit d'une concertation large regroupant l'ensemble des acteurs et représentants des usagers de l'eau autour d'un plan d'adaptation au changement climatique. Économies d'eau, débits réservés aux sources, sécurisation de l'eau potable, sensibilisation et sobriété des usages ont tracé la ligne de conduite des actions menées.

Le bilan présenté ici est donc celui du collectif : celui des collectivités, des agriculteurs, des entreprises, des associations et des services de l'État qui se sont investis pendant toutes ces années pour la préservation de la ressource en eau de notre territoire.

Je remercie les services de l'État pour leur accompagnement et l'Agence de l'Eau RMC qui, en finançant ce plan d'actions, a permis la concrétisation de nos projets. Cette dynamique est à poursuivre, un nouveau projet de territoire pour la gestion de l'eau est à construire, ensemble.

Marie-Claire Barbier

LE BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER 2016-2023



volumes d'eau

substitués
1 600 000 m³
Volume d'eau non prélevé dans les sources pour maintenir la vie dans les rivières et sécuriser l'approvisionnement en eau potable



Bassin versant Laysse aval
8 sources substituées par de l'eau de la nappe
70 l/s maintenus en rivière

Bassin versant Silans
3 sources substituées par de l'eau du lac
50 l/s maintenus en rivière

Bassin versant Tillon
2 sources substituées par de l'eau de la nappe et du lac
15 l/s maintenus en rivière

coût des travaux
11 800 000 €
subventions
3 800 000 €

« Sur le massif de l'Épine, 7 sources sont exploitées pour produire de l'eau potable. En période de sécheresse, l'eau de ces sources ne doit pas être prélevée pour maintenir la vie dans les rivières. Nos travaux permettent désormais de puiser de l'eau de la nappe de Chambéry, vers les réservoirs de l'Épine et ainsi sécuriser l'eau potable pour non-abonnés. »

Daniel Rochais,
Vice-président de Grand Chambéry

réservés
230 l/s
Débit à maintenir dans les rivières au droit des dérivations



Plan d'eau de Challes - La Mère
1 dérivation avec un débit réservé régularisé
30 l/s maintenus dans la rivière

Canal usinier de Cognin - L'Héryres
1 dérivation avec un débit réservé à maintenir dans la rivière
200 l/s

coût des travaux
110 000 €
subventions
77 000 €

« L'eau de nos cours d'eau est précieuse (pour alimenter des plans d'eau ou des canaux). En période de sécheresse, la rivière doit être prioritaire devant les usages. Les débits réservés qui s'imposent aux gestionnaires de ces ouvrages sont la preuve que la vie possible en rive est la bonne volonté aquatique. »

Dominic Prozet,
Président de la Seine

économisés
351 000 m³
Volume d'eau économisé lié à des changements de pratiques (entreprises, agriculture et communes)



non gaspillés
2 200 000 m³
Volume d'eau maintenu dans les réseaux d'eau potable grâce aux réparations des fuites

1 260 000 m³
936 000 m³
préservés par la réparation des fuites

coût des économies d'eau (hors réparation des fuites)
municipalités
1 338 000 €
subventions
44 000 €

« La réparation des fuites sur nos réseaux d'eau potable est une préoccupation constante de nos services. Perdre de l'eau, c'est pomper encore plus dans les ressources en eau fragilisées par le climat et donc c'est avec peine de l'argent. »

Robert Agneries,
Vice-président de Grand Lac

infiltrés
90 000 m³
Volume d'eau infiltré dans le sol grâce à la désimperméabilisation des terrains



Au total **16 ha** rendus perméables, soit l'équivalent de **16 terrains de rugby**

- 9 cours d'école
1 écoquartier
1 complexe sportif
1 centre hospitalier
3 parkings
4 entreprises

coût des travaux
5 740 000 €
subventions
3 130 000 €

« La désimperméabilisation des sols participe activement à l'adaptation au changement climatique. En favorisant l'infiltration de l'eau dans le sol, on recharge les nappes phréatiques et on limite la ruissellement et le transfert de pollution vers les rivières. Accompagnée de plantations, la désimperméabilisation contribue au bien-être en ville. »

Jimmy Riabla,
Adjoint au maire de Chambéry
Chargé de la transition écologique

recupérés
25 000 m³
Volume d'eau de pluie stocké pour de l'irrigation agricole (maraîchage, arboriculture et horticulture)



Avec ces ouvrages, l'agriculture réduit sa pression sur la ressource en eau

- 1 retenue : 12 000 m³
1 citerne souple : 2 000 m³
2 bassins : 11 000 m³

coût des travaux
1 600 000 €
subventions
1 000 000 €

« Avec notre retenue collinaire, nous avons sécurisé notre production maraîchère locale. Nous ne perdons plus d'eau dans les milieux aquatiques et notre exploitation est plus résiliente face aux sécheresses. Nous remplissons la retenue avec quelques bonnes pluies, sans impacter la nature. Et la nature se retrouve dans l'arrière des gens. »

François Rouzin,
Maire à La Motte-Servolex



RÉCUPÉRATION D'EAUX PLUVIALES

32 projets
2 000 m³

Cette eau, utilisée pour l'arrosage des espaces verts, le lavage des voiries, des véhicules et des outils, n'est plus prélevée sur le réseau d'eau potable.

coût des travaux
635 000 €
subventions
445 000 €

STOP POLLUTIONS
200 pochoirs
370 plaques

35 communes participent à l'opération « le lac commence ici, ne rien jeter ». Les pochoirs permettent de faire un marquage éphémère à la craie ou à la peinture. Les plaques métalliques, elles, sont là pour durer.



L'engagement des communes un signal fort

35 communes du bassin versant du lac du Bourget sont engagées dans EAU climat, on agit ! Cette démarche a été lauréate de l'appel à projet de l'Agence de l'Eau et permet ainsi de bénéficier de subventions.

DÉCROUTAGE DES SOLS
20 projets
25 800 m²

On comptabilise 9 projets de désimperméabilisation de cours d'école et 11 projets sur des parkings et des quartiers.

coût des travaux
3 000 000 €
subventions
2 100 000 €

ACTION PÉDAGOGIQUE
90 écoles

Le jeu ECDA, imaginé et conçu par le CISAIB, a été distribué à 90 écoles partenaires de la démarche. Les professeurs sont formés à l'utilisation du jeu.



ÉCONOMIE D'EAU
14 projets
91 000 m³

On dénombre 5 projets d'économie d'eau sur des bâtiments publics, 6 projets sur de l'arrosage et 3 projets sur des fontaines.

coût des travaux
375 000 €
subventions
260 000 €

ESPACES VERTS & FLEURISSEMENT

Il s'agit pour nos communes d'adapter la conception et la gestion des espaces verts et fleuris avec du végétal plus résistant aux sécheresses et des techniques d'entretien plus économes en eau.



Le dépliant officiel est consultable en mairie.

LE CLIMAT SE RÉCHAUFFE

Température moyenne

Alpes du Nord

+2,4°C



Nombre de jours chauds

Température supérieure à 30°C

+50%



Pluie efficace

Eau de pluie qui recharge les nappes

-40%



Débit des sources

Eau qui alimente les rivières

-30%



Source des données : Météo France et CD73

LE RÉCHAUFFEMENT FRAGILISE LA RESSOURCE EN EAU

Sur les 16 millions de mètres cubes d'eau que nous prélevons chaque année dans le bassin versant du lac du Bourget, 5,5 millions proviennent des sources qui jaillissent des montagnes. Or, ces sources produisent moins d'eau qu'avant. La collectivité doit alors réduire les prélèvements pour laisser l'eau couler vers les rivières et y maintenir la vie. Quant aux nappes, des études sont lancées pour vérifier leur viabilité à long terme.



LE GRAND CYCLE DE L'EAU UN TRÉSOR MENACÉ



Sources, rivières, zones humides, nappes phréatiques et lacs sont un ensemble complexe dans lequel circule l'eau et la vie. Ce complexe du grand cycle de l'eau est aujourd'hui menacé par le climat qui apporte moins d'eau et par l'homme qui en prélève trop.



LES OBJECTIFS DU PGRI

Le principe fondateur du PGRI est que l'eau fait partie du patrimoine commun de la nation et que sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général. De là découle naturellement les trois objectifs de notre PGRI :

LE PGRI C'EST QUOI ?

- Un état des lieux de la ressource en eau et des besoins,
- Le constat de déséquilibres entre la ressource et les usages et besoins des milieux aquatiques,
- Un plan d'actions de 25 millions d'euros sur 8 ans (2016 - 2023),
- Des actions portées par les agglomérations, les communes, les agriculteurs, les entreprises, et les associations,
- Une démarche pilotée et animée par le CISALB en lien avec tous les partenaires.

1. RESTAURER LES ÉQUILIBRES NATURELS

Cet objectif nous a conduit à :

- Réduire les prélèvements sur les sources et les rivières, pour maintenir la vie dans les milieux aquatiques,
- Désimpermeabiliser les sols, pour favoriser l'infiltration de l'eau dans les nappes phréatiques.

2. PROTÉGER L'EAU

Cet objectif s'est traduit par trois types d'actions :

- Amplifier les économies d'eau (réduction des fuites des réseaux, promotion de la sobriété, etc.),
- Réduire les pollutions par les grilles d'eaux pluviales,
- Adapter les pratiques au changement climatique.

3. MOBILISER D'AUTRES RESSOURCES

Cet objectif nous a amené à :

- Optimiser les prélèvements sur les ressources pérennes (nappes phréatiques et lac du Bourget) en substitution de la réduction des prélèvements sur les sources,
- Développer la récupération des eaux de pluie pour les usages non prioritaires (arrosage, nettoyage, etc.),
- Envisager la réutilisation des eaux usées traitées.

